



«L'appel des pays de Loire »

**Liminaire prononcé par Christophe Amouriaux,
Délégué Syndical des Pays de la Loire au CSE
Réseau des 26 et 27 octobre 2021**

Ce mois-ci, FO s'intéresse plus particulièrement à l'antenne des Pays de Loire. Tout d'abord parce qu'un point est à l'ordre du jour, concernant une gestion plus que discutable du déménagement du bureau de proximité d'Angers. Si le changement de local était une nécessité, le choix des nouveaux locaux, et surtout la façon dont tout cela s'est déroulé pose souci.

Mais ce n'est malheureusement pas le seul souci rencontré par les salariés de Nantes et des 5 départements de cette région. Souvenons-nous qu'en 2016, l'entreprise avait fait le choix d'adopter le même découpage que celui des nouvelles régions administratives, avec donc de très grosses, et des beaucoup plus petites. Toutes, quelles que soient leur taille, devaient néanmoins répondre aux mêmes attentes et effectuer les mêmes missions. Il aurait donc été logique de renforcer les effectifs des 2 directions mono antennes que sont celles de Nantes et d'Orléans. Mais cela n'a pas été fait et depuis plusieurs années, cette revendication légitime persiste.

Cette année, à la fin du printemps, suite à une forme d'exaspération des personnels nantais, un préavis de grève a été l'occasion de signer un accord avec des engagements destinés à pallier une bonne fois cette difficulté. Avec, face aux élus, une direction reconnaissant les problèmes et engagée pour y remédier.

Seulement voilà : aujourd'hui, que reste-t-il de cette direction ? La première personne qui a fait l'objet d'une mobilité est notre RRH. S'en est suivi notre organisateur d'activités, qui, à ce jour, n'est toujours pas remplacé. Et comme si cela ne suffisait pas, là toute dernière fut la mobilité de notre directrice régionale. Comme s'il n'était pas possible de choisir quelqu'un d'autre pour Rennes, en se disant que le dossier nantais était suffisamment complexe comme cela, et qu'il s'agissait donc de privilégier une certaine mobilité.

Aujourd'hui, nous sommes donc dans l'incertitude. Nous savons qui nous avons perdu, et nous ignorons qui nous allons voir arriver à la place. Nous ne pouvons espérer que le choix sera effectué avec une exigence au moins comparable à celle qui a été mise en œuvre pour nous enlever notre capitaine ligérienne.

Enfin, pour couronner le tout, nous découvrons dans la restitution de la dernière commission économique que la région des Pays de Loire est celle qui effectue la plus grande économie de masse salariale. Alors que, paradoxalement, c'est l'une des deux qui a le plus besoin de renfort, et qui devrait donc déjà aller au maximum de ce qui lui est attribué. Plus que jamais, nous rappelons que la situation de cette direction régionale est très préoccupante, et que nous attendons donc de Paris une réelle prise en compte de nos difficultés, plus efficace que ce que nous venons de subir ces dernières semaines et ces derniers mois.

Paris, le 26 octobre 2021